HDVAVOCATS

L'INNOVATION SOCIALE ÉTHIQUE

L'INNOVATION SOCIALE ÉTHIQUE L'INNOVATION SOCIALE ÉTHIQUE
OCIALE ÉTHIQUE L'INNOVATION SOCIALE ÉTHIQUE L'INNOVATION SOCI.
L'INNOVATION SOCIALE ÉTHIQUE L'INNOVATION SOCIALE ÉTHIQUE
OCIALE ÉTHIQUE L'INNOVATION SOCIALE ÉTHIQUE L'INNOVATION SOCI.
L'INNOVATION SOCIALE ÉTHIQUE L'INNOVATION SOCIALE ÉTHIQUE
OCIALE ÉTHIQUE L'INNOVATION SOCIALE ÉTHIQUE L'INNOVATION SOCI.
L'INNOVATION SOCIALE ÉTHIQUE L'INNOVATION SOCIALE ÉTHIQUE
OCIALE ÉTHIQUE L'INNOVATION SOCIALE ÉTHIQUE L'INNOVATION SOCI.
L'INNOVATION SOCIALE ÉTHIQUE L'INNOVATION SOCIALE ÉTHIQUE
OCIALE ÉTHIQUE L'INNOVATION SOCIALE ÉTHIQUE L'INNOVATION SOCI.
L'INNOVATION SOCIALE ÉTHIQUE L'INNOVATION SOCIALE ÉTHIQUE

UNE GESTION SOCIALEMENT RESPONSABLE DE L'ENTREPRISE

La crise et l'évolution des textes encouragent voire obligent les entreprises à s'intéresser de plus près à ce qui constitue leur plus grande richesse : le capital humain. Le bien-être des salariés est devenu un sujet prioritaire. Le management des ressources humaines prend donc tout son sens. De nombreux outils existent aujourd'hui pour gérer et préserver le capital humain de l'entreprise afin d'augmenter son efficacité. Le droit social en fait partie.

QUI SOMMES-NOUS ?

Implanté dans plusieurs villes en France, HDV Avocats est un cabinet d'experts en droit du travail, en droit de la sécurité sociale et de la protection sociale complémentaire, dédié au conseil et à l'assistance contentieuse des entreprises.
Les avocats HDV sont tous des praticiens du droit social et assurent un accompagnement de proximité à leurs clients en conseil, en judiciaire et dans le domaine de la formation. Issus d'horizons professionnels variés, leurs différents parcours constituent une véritable richesse pour le cabinet. Leur vision de l'entreprise et des relations humaines et sociales est ce qui les unit chez HDV.

> *Un cabinet d'experts en droit social.*

VALEURS ET RAISON D'ÊTRE

CRÉATIVITÉ ET EXCELLENCE

L'innovation et le sur-mesure sont des critères identitaires du cabinet HDV Avocats, critères qui impliquent nécessairement une parfaite maîtrise de la matière du droit social et un maintien constant d'un haut niveau d'expertise et de connaissances chez nos avocats. Ils impliquent aussi une volonté personnelle de se dépasser pour être toujours plus créatif. Le souci de la perfection et la recherche constante de l'amélioration du service doit enfin animer chaque avocat HDV.

HUMANISER L'ENTREPRISE

Dans un contexte marqué par la digitalisation, HDV Avocats souhaite maintenir l'Humain au centre de son fonctionnement. Cette dimension humaine est privilégiée dans les relations avec ses clients, ses partenaires et ses collaborateurs mais aussi dans la réflexion stratégique menée dans le cadre des prestations de conseil ou de judiciaire.

Le cabinet est construit autour d'une ambition basée sur deux principes fondamentaux : la confiance et la responsabilité.
La confiance indispensable dans la relation avec le client HDV mais aussi essentielle au développement harmonieux des femmes et des hommes du cabinet. La responsabilité qui est celle d'une relation professionnelle irréprochable vis-à-vis du client HDV, mais aussi celle que le cabinet prend à l'égard de ses collaborateurs et de leur famille en leur offrant des conditions de travail favorables à leur épanouissement.

« Maintenir l'Humain au centre de son fonctionnement.

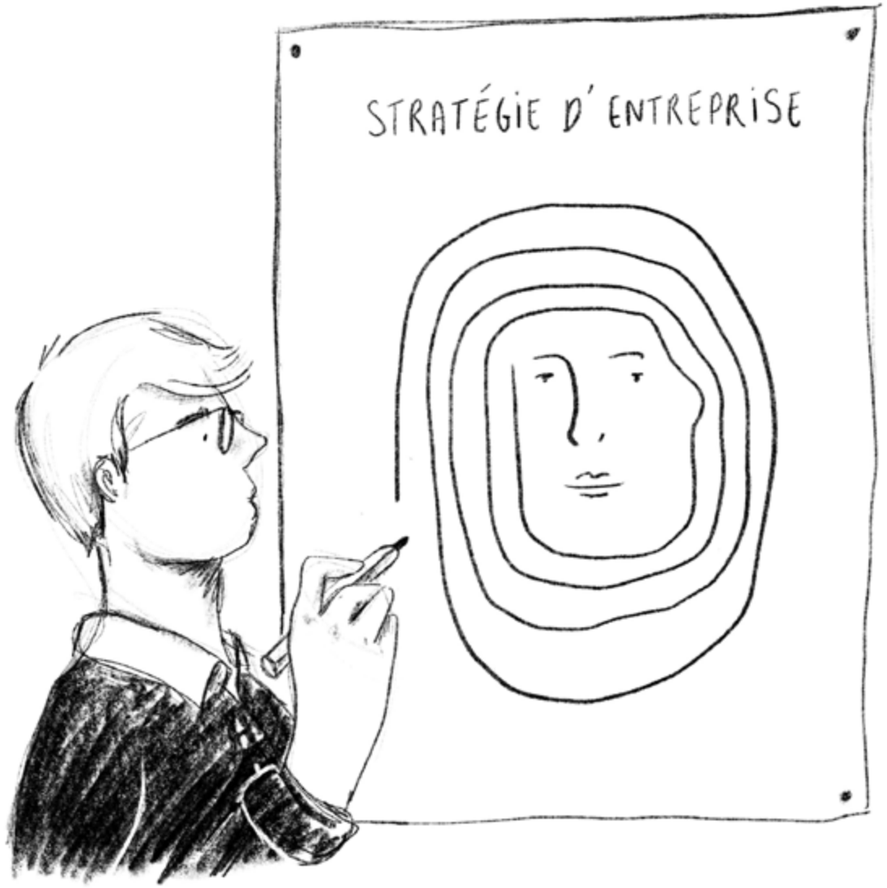

NOTRE SAVOIR-FAIRE : LE SUR-MESURE SOCIAL

DES RÈGLES SOCIALES ADAPTÉES GRÂCE À LA NÉGOCIATION COLLECTIVE

Très présents auprès d'organisations patronales qu'ils assistent dans la conduite du dialogue social et dans la rédaction d'accords de branche depuis plusieurs années, les avocats HDV se placent au premier rang de l'innovation sociale dont ils font leur priorité.
La spécificité du cabinet réside aussi dans sa capacité à créer des dispositifs uniques adaptés aux enjeux stratégiques et culturels des entreprises, grâce à la primauté de l'accord collectif autorisant l'élaboration de la norme sociale au plus près de chacune d'elles.

DES EXPERTISES SECTORIELLES

HDV Avocats dispose de compétences sectorielles permettant de proposer des solutions les plus adaptées aux entreprises soumises à une réglementation particulière. Les avocats interviennent donc sur toutes les questions liées au droit du travail, au droit de la sécurité sociale ou de la protection sociale complémentaire en tenant compte des règles spécifiques à certains secteurs d'activité, dont ils ont une parfaite connaissance.

LE CONSEIL

Recrutements, aménagement du temps de travail, santé des salariés, négociation avec les instances représentatives du personnel… HDV Avocats intervient sur l'ensemble des thématiques en droit social, qu'il s'agisse de relations individuelles ou bien collectives.
Le cabinet propose une analyse et un appui techniques de haut niveau pour guider ses clients dans la définition de la stratégie sociale adaptée à l'entreprise ou à l'organisation, en intégrant la dimension humaine.
L'accompagnement juridique peut être effectué, selon vos besoins, de manière ponctuelle ou dans le cadre d'une convention annuelle incluant des prestations personnalisées. Un service d'accompagnement spécifique est dédié aux organisations patronales.

LE JUDICIAIRE

Une haute expertise et une assistance personnalisée à chaque étape des procédures contentieuses devant toutes les juridictions dédiées au droit social (Conseil de prud'hommes, tribunal judiciaire, tribunal administratif…).

UN SAVOIR-ÊTRE

- Une relation avocat/client empreinte d'intégrité et de transparence.
- Une disponibilité et une réactivité, notre engagement.
- Une confiance mutuelle et transparente.

UN SAVOIR-FAIRE

- Une expérience professionnelle et une expertise reconnue mises au service de la défense de l'entreprise.
- Un service personnalisé par une écoute, une analyse et des conseils adaptés.
- Une parfaite connaissance et maîtrise de votre dossier garantes de l'élaboration d'une stratégie de défense optimale.

« Votre préoccupation devient la nôtre.

LA FORMATION

En complément de son offre de conseil, HDV Avocats propose une large gamme de formations en droit social, destinées aux dirigeants d'entreprises, DRH/RRH, directeurs juridiques, juristes d'entreprises mais également aux comptables et assistants RH. Ces formations sont assurées en ligne ou en présentiel et sont animées par des spécialistes. Organisées en inter-entreprises, elles peuvent être dispensées en intra sur simple demande.

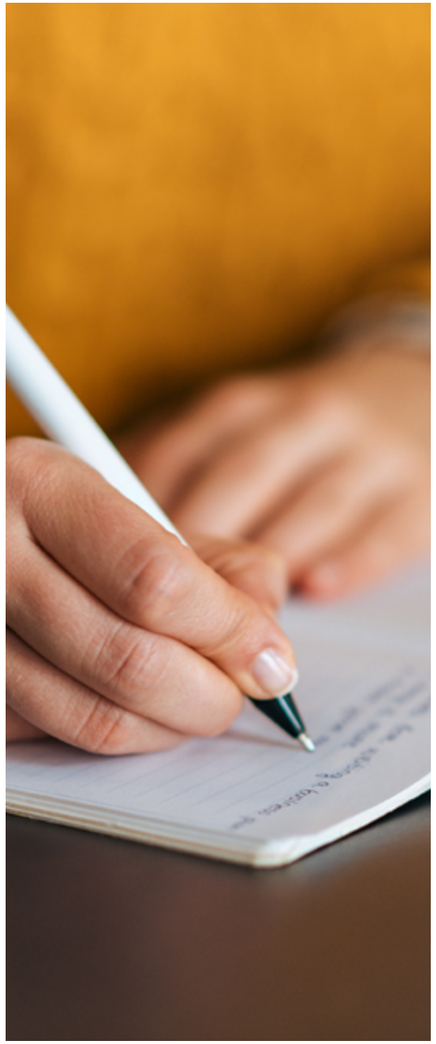

HDV AVOCATS

CONTACT@HDV-AVOCATS.FR
WWW.HDV-AVOCATS.FR